

FUNÉRAIRE

## Les coopératives funéraires, qu'est-ce que c'est ?

Sarah Boucault | France | Publié le 31/10/2023 | Mis à jour le 26/10/2023

**Encore précaires, elles ne s'imposent pas encore dans le paysage funéraire comme des acteurs majeurs, mais séduisent localement, grâce au bouche-à-oreille. Les coopératives funéraires proposent des obsèques éthiques, écolos et sociales.**



Les coopératives

funéraires, ou Scic (Société coopérative d'intérêt collectif), bourgeonnent depuis quelques années sur le territoire français. Créées au Québec il y a quarante ans, elles promeuvent des valeurs d'éthique, d'écologie et de justice sociale, avec un credo : « *Les funérailles appartiennent aux vivants* ».

La première coopérative française, créée à Nantes en 2016, et onze autres accueillent désormais des familles de défunts à Bordeaux, Rennes, Dijon, Tulle, Caen, Lille, Angers, Nancy, La Roche-sur-Yon, Strasbourg, Valence. Une vingtaine est en cours de construction. Leur but ? Remettre du sens et du symbolique à des rituels aseptisés et érodés par le déclin du religieux. La crise sanitaire, avec son lot de cérémonies bâclées, a accéléré le mouvement autour des obsèques personnalisées.

### Funérailles laïques

Dans les coopératives funéraires, deux tiers des cérémonies sont civiles (au niveau national, elles représentent environ un tiers) et dans 60% des cas, les familles recourent à la crémation (autour de 40% en France). Non pas qu'elles refusent les hommages religieux, mais leur ADN fait qu'elles attirent plutôt des athées. Très attachées à la personnalisation, elles aident les familles à inventer l'hommage sur mesure à leur défunt. Par exemple, la coopérative d'Angers, créée en janvier 2023, a récemment accompagné la famille d'un homme « *fou de bateaux* » en décorant la salle municipale de la commune voisine d'Avrillé, de bateaux.

- Pompes funèbres : le service aux familles, un atout stratégique à faire valoir <sup>[1]</sup>

Remettre la mort dans la cité, tel est aussi l'objectif des fondateurs de la coopérative funéraire bordelaise,

Syrès, la psychanalyste Edileuza Gallet, et l'anthropologue Olivier Gallet, ouverte depuis 2020. « *Les salles de cérémonies religieuses, 86 sur la métropole, sont entretenues par le patrimoine* », pointe Olivier Gallet. « *Au crématorium, il n'y a que deux salles, disponibles pendant des créneaux d'une demi-heure. Ce n'est pas normal, c'est problème public.* » Depuis quelques mois, la coopérative a obtenu gain de cause : une salle communale est mise à disposition par la ville de Bordeaux trois demi-journées par semaine pour y célébrer des obsèques civiles [2]. Et à l'automne 2023, l'une des premières formations françaises de célébrant funéraire laïc y a été lancée.

## Funérailles écolos

Les cercueils en pin naturel et local, non vernis et non traités, sont les plus plébiscités par les clients des coopératives funéraires. Les urnes sont fabriquées par les artisans locaux et les fleurs en plastique sont proscrites. Même idée pour les capitons, qui peuvent prendre la forme d'un tissu familial sentimental. La coopérative d'Angers récupère par exemple des tissus d'occasion et les proposent aux familles à moindre coût. Les soins de conservation (dispensés par les thanatopracteurs avec du formol) sont plus rares qu'ailleurs (par exemple moins de 10% à la coopérative funéraire de Bordeaux, quand ils s'élèvent à 45% sur le territoire national).

- Les cimetières à l'heure de la transition écologique [3]
- Humusation, aquamation, promession : mais que cachent ces modes de sépulture écolos ? [4]

Parmi les événements organisés par les coopératives, beaucoup tournent autour du compostage du corps humain (appelé humusation [5] ou terramation, selon les acteurs qui s'en emparent), de la végétalisation et du désengorgement des cimetières, un thème cher aux communes confrontées à de gros enjeux de saturation foncière. A Strasbourg, la coopérative nouvellement ouverte appuie les initiatives de forêts cinéraires [6] engagées dans plusieurs villes de la région.

## Funérailles sociales

Les prestations des coopératives ne sont pas toujours moins chères qu'ailleurs, et elles ne revendiquent pas le statut de pompes funèbres « low cost ». En revanche, elles revendiquent des prix équitables, la transparence, et sont détenues par les salariés, les familles clientes et les structures de l'ESS (économie sociale et solidaire), collectivement propriétaires et gestionnaires. Ce fonctionnement éthique et solidaire garantit des marges raisonnables, qui n'ont pour but que de maintenir l'équilibre financier de la structure. « *Ce n'est pas une course aux chiffres* », pointe la Bordelaise Edileuza Gallet.

« *C'est obscène que la mort ne soit traitée que par du commercial. Le privé se sert de cette dénomination « mission de service public »* », réagit Elise Belliard, cofondatrice de la coopérative angevine et présidente de l'Association des paroles croisées autour de la mort, qui la seconde dans l'organisation d'événements. Si les coopératives sont encore fragiles et ont trop peu de recul pour crier succès, elles ne cessent de convaincre de nouvelles familles en quête de sens et de symbolique pour leurs défunts. La coopérative nantaise a accompagné 687 familles depuis sa création en 2016. Elle démarré avec 24 sociétaires et en compte désormais près de 1200, quand les Québécois estiment qu'il en faut 2000 pour arriver à l'équilibre.

- Quand les collectivités invitent les vivants à réfléchir à la mort [7]

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Quand les collectivités invitent les vivants à réfléchir à la mort
- Humusation, aquamation, promession : mais que cachent ces modes de sépulture écolos ?
- A la Rochelle, les pompes funèbres lancent une démarche de responsabilité sociétale
- Comment le funéraire public veut sauver sa peau